

FORMATION-ACTION

« ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DANS UNE DEMARCHE COMMUNAUTAIRE EN SANTE »

Rappel des objectifs de la formation-action :

- Créer une culture commune autour des démarches communautaires en santé
- Permettre à chaque participant d'acquérir une méthodologie et des outils pour le travail communautaire autour des questions de santé
- Accompagner les projets ou les idées de projets de chacun des participants
- Permettre aux participants de repérer l'Atelier Santé Ville et de voir en quoi il peut être ressource pour eux

I. Présentation rapide des participants

- Bruno Antunes, animateur au PAEJ
- Christine Martin, CAF
- Elisabeth Monnerat, PAEJ
- Emilie Malbec, ASV

II. Accompagnement des projets des participants

Accompagnement des projets des participants

PAEJ : Journées de prévention

Bruno :

Objectif : Mise en place de journées préventions

Les journées de prévention ont lieu une fois par mois environ.

Une journée de prévention a été mise en place autour de l'accès à l'emploi. Cette journée a été préparée en amont avec l'appui du café des jeunes. Lors de cette journée, les jeunes ont apporté leurs questionnements et leurs difficultés rencontrées dans l'accès à l'emploi.

En amont, un brainstorming a été réalisé au café des jeunes en faisant émerger les problèmes rencontrés pour accéder à un emploi et, parallèlement, en proposant des solutions possibles face à ces problèmes. Ces supports ont donc servi de base pour la journée prévention.

On compte la présence de 6 ou 7 jeunes à cette journée de prévention.

Il n'y a pas eu de partenariat particulier pour cette journée.

L'idée est de faire évoluer cette journée vers une forme de petit groupe.

Les sujets de ces journées prévention sont choisis par l'équipe en fonction des préoccupations des jeunes et des commandes institutionnelles.

Ces journées sont ouvertes à tout le monde.

Deux cafés des jeunes sont organisés chaque semaine (1h30 maximum à chaque séance) depuis quatre environ, mais ils existaient sous une autre forme auparavant.

Christine CAF :

Objectif : Comment remettre le projet en route ?

Les missions de la CAF ont changé, elles se réorientent principalement vers le suivi individuel des bénéficiaires du RSA (ex-API) et la prévention des expulsions. La possibilité de mettre en place des actions collectives restent donc possible avec les bénéficiaires du RSA et les personnes mal logées (public ciblé). Les actions collectives à destination des habitants, qui ne touchent pas un public spécifique, ne font plus parties des missions de la CAF de Paris.

La création du groupe de femmes part d'une commande institutionnelle de travailler sur la prévention des accidents domestiques. Les femmes ont été mobilisées par la CAF pour former ce groupe. Mais les femmes se sont complètement appropriées le projet. En effet, elles ont resolicitée la CAF pour se revoir. Un moment d'échange autour d'un thé a donc été organisé.

La thématique des accidents domestiques est arrivée à son terme. **Mais, le groupe est porteur d'un nouveau thème : les produits naturels (ménagers, de beauté).** Cette action n'est pas orientée vers un public ciblé (femmes isolées, personnes mal logées), elle ne s'inscrit donc pas dans les nouvelles missions de la CAF. Ce groupe pourra-t-il donc perdurer ?

En parallèle, **un groupe de parole de soutien à la parentalité va être mis en place au mois de janvier.** Les parents demandent un lieu d'expression par rapport à l'éducation de leurs enfants.

Un travail en partenariat permettra d'aborder différents problèmes.

Le public cible : les parents d'enfants qui assistent au soutien scolaire, ainsi que les autres parents qui fréquentent l'institution.

PAEJ : Le conseil de la vie sociale (CVS)

Le conseil de la vie sociale est rendue obligatoire par la loi. Son but serait de laisser un espace de légitimité pour les jeunes. A plus long terme, il aura un rôle de médiation avec les habitants du quartier. Cette place laissée aux jeunes existe déjà un peu dans le café des jeunes.

Le rôle de ce conseil de la vie sociale est de contribuer à partager un certain pouvoir (les questions d'empowerment), « ce que je veux pour moi et non pas ce que les autres veulent pour moi ». cela revient aux questions de plafond de verre.

Le CVS pourrait donc avoir lieu après le café des jeunes mais avec une autre logique.

Cela pose également la question de genre, faut-il mettre en place un après midi garçon, un après midi fille ? Pour que chacun puisse s'exprimer, les usagers du PAEJ sont-ils prêts à être ensemble sans distinction de genre ?

Il est également possible de réfléchir sur le long terme à un CVS sous la forme qu'a emprunter EGO, (dans une deuxième phase) avec une partie prenante des habitants, une instance de régulation/médiation comme c'est le cas le mercredi à EGO.

Partenariat/Réseau

Le partenariat est plus facile en zone semi-rurale ou dans des villes moins urbanisées que Paris qui est noyé sous les ressources. Le travail en réseau, la collaboration entre les acteurs est beaucoup plus difficile dans les grandes villes car les acteurs changent beaucoup plus souvent. Il y a donc une perte de la stabilité et de la lisibilité de l'autre. Le travail dans l'urgence fait partie des obstacles qui viennent empêcher le travail en réseau. Il faut donc créer artificiellement des lieux où les acteurs se rencontrent, c'est notamment le rôle des EDL et des ASV. Mais si les acteurs n'y trouvent pas de plus-value, ils n'iront pas à ces instances. En outre, il faut que les acteurs partagent les mêmes valeurs et ont un objectif commun pour travailler en partenariat. Les méthodes de travail vont ensuite en découler car c'est le reflet des valeurs.

On peut distinguer deux niveaux de partenariat :

- le partenariat
- le réseau où les personnes s'engagent de manière propre et personnelle au-delà du professionnel.

Les logiques institutionnelles françaises sont en train de se rigidifier. Il y a une injonction à la participation, par exemple au niveau des ASV ou des PRE. Il y a aussi de moins en moins de moyens et de moins en moins de temps.

Il existe trois types de réseaux :

- Réseau primaire : réseau informel (famille, amis, voisins...)
- Réseau secondaire : réseau professionnel (réfèrent ANPE...)
- Réseau tertiaire : réseau institutionnel (grandes instances telles que la CAF...)

Plusieurs types de partenariat existent :

- Partenariat de fonctionnement : il s'agit de réfléchir sur la manière dont va fonctionner un service, réfléchir à des protocoles de fonctionnement pour mieux orienter le service. C'est la mise en place opérationnelle des services.
- Partenariat collaboratif : c'est la mutualisation des ressources. Il faut s'entendre sur les valeurs. Ce partenariat est beaucoup plus proche du travail en réseau.

Les partenariats sont institutionnels.

Les réseaux sont personnels, l'acteur s'y engage personnellement. La dynamique des réseaux n'ont pas besoin d'être formalisée. L'institutionnalisation des réseaux comme le réseau précarité ou le réseau ville-santé ne constituent pas réellement des réseaux mais du partenariat.

Et la suite...

La prochaine journée sera consacrée à l'évaluation et à la valorisation du travail réalisé

Démarche d'évaluation
Outils de catégorisation des résultats

Nous nous retrouvons le mercredi 27 Janvier 2010 à partir de 9h à la Salle Saint Bruno au 9, rue Saint Bruno, métro Barbés ou Chapelle